

« Des millions d'enfants et de jeunes scolarisés privés d'actions éducatives dispensées par les associations complémentaires de l'enseignement public »

Vœu présenté par les Groupes PC, PS-PRG et Verts

Sous couvert de « Gel Budgétaire », le ministre de l'éducation Nationale a décidé, le 6 octobre dernier, unilatéralement de supprimer 25 % du financement des actions conventionnées avec les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public au titre de l'exercice 2008, avec effet rétroactif.
C'est intolérable.

De même, l'annonce de ne pas reconduire à partir du 1^{er} Septembre 2009 l'aide apportée aux centaines d'emplois d'enseignants détachés au sein de ces associations, l'est tout autant.

Cela représentera une réduction globale de près de 70 % des financements concernés.

Ce désengagement de l'état risque encore une fois de porter préjudice aux financements des politiques régionales qui seront soumises à des demandes supplémentaires de soutiens aux associations concernées.

Rappelons que ces associations jouent un rôle moteur dans les liens sociaux et éducatifs. En effet, elles permettent par le biais de ces enseignants d'assurer des activités de proximité tels que: l'accompagnement scolaire, la formation des délégués d'élèves, l'éducation à la citoyenneté, les ateliers de pratiques artistiques, les activités sportives, l'encadrement de jeunes, les classes de découvertes et voyages scolaires éducatifs, l'initiation à l'environnement et au développement durable, les centres de loisirs-vacances d'enfants et d'adolescents, les établissements spécialisés, sanitaires et sociaux, accompagnement et accueil de personnes handicapées, etc.

Ces activités bénéficient à des millions de jeunes et s'inscrivent dans les apprentissages éducatifs et scolaires nécessaires à chacun d'entre eux.

Ces choix gouvernementaux s'inscrivent dans une démarche politique inacceptable, celle de programmer la disparition des mouvements d'Éducation Populaire, ciment de citoyenneté et du « vivre ensemble » dans une République solidaire et laïque, en particulier dans les territoires sensibles, au plus près de ceux qui en ont le plus besoin.

Ce sont plus de 50 000 emplois estimés, directs et induits, qui sont menacés, supprimés à très court terme et de nombreux projets qui vont être retirés au sein d'associations comme, les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active, la Fédération des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale, la Ligue de l'Enseignement, les Pupilles de l'Enseignement Public (les PEP), les Éclaireurs et Éclaireuses De France (l'EEDF), la Fédération des Œuvres Laïques (la FOL), les FRANCAS, L'Office Central de la Coopération à l'École (l'OCCE) et la Jeunesse au Plein Air (la JPA)...

Ainsi, après le démantèlement des réseaux d'aides spécialisées aux enfants en difficultés (RASED), c'est une nouvelle attaque contre les dispositifs de soutien, d'accompagnement et d'éducation destinés aux plus fragiles.

Ce « gel budgétaire » affaiblira des mouvements qui ont choisi de s'impliquer dans des actions en directions des enfants et des jeunes, que ce soit dans les quartiers populaires ou au sein du monde rural.

C'est pourquoi le Conseil Régional du Centre exprime son soutien à l'opposition totale à ces réductions budgétaires des Associations Éducatives Complémentaires de l'Enseignement Public et s'insurge contre ce mauvais coup porté à leurs actions en faveur des enfants et de leurs familles.

Aussi nous demandons au gouvernement de revenir sur ces annonces et qu'il respecte ses engagements, c'est-à-dire les contrats de partenariat conclus entre l'éducation nationale et les associations d'éducation populaire.